

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

* en exercice	10
* présents	7
* votants	7
* absents	3
* exclus	0

De la commune de BERTHOUVILLE

Séance du 07 avril 2017 à 19 heures 00

**Date de convocation :**

30 mars 2017

**Date d'affichage :**

21 avril 2017

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Mme LECLERC Marie-Françoise

008/2017

Approbation du Compte  
de Gestion 2016-Dressé  
par le Receveur Municipal

**Étaient présents :**

Didier DESCHAMPS, Davy LEGRIX, Jean-Claude CEYDEN, Christiane CAPELLE, Serge AUBERT, Patrick DESCHAMPS.

Absents excusés : Olivier MORIN, Agnès GRIETENS, Patrick LE HALPERT.

**Secrétaire de séance :**

M. LEGRIX Davy

**Le Conseil Municipal**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1<sup>er</sup> statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire :

2<sup>e</sup> statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

3<sup>e</sup> statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

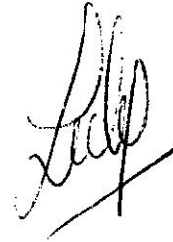
**Le Conseil Municipal**

Après avoir délibéré déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .  
Publié ou notifié le .

Fait à Berthouville, le 07 avril 2017

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Dup...', written over a horizontal line.